

Zoning By-law Amendment and Plan of Subdivision Proposal Summary

Owner: 1470424 Ontario Inc.

File N°: D07-16-22-0006 and D02-02-22-0024

Applicant: Fotenn Consultants Inc.

Comments due date: August 16, 2022

Applicant Address: 396 Cooper Street

Development Review Planner: Sarah McCormick

Applicant E-mail: posen@fotenn.com

Ward: 21 – Rideau-Goulbourn

Applicant Phone Number: (613)730-5709 x236

Ward Councillor: Councillor Moffatt

Site Location

Part of 2770 Eagleson Road

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment and Plan of Subdivision application to accommodate an, approximately, 454-unit residential subdivision. The development includes a mix of detached, semi-detached and townhouse dwellings, stormwater management pond and a municipal park. All residential units are proposed on municipal services, with water service being proposed through a new municipal well.

Proposal Details

The subject lands are located in the northeast corner of the Village of Richmond, on the west side of Eagleson Road, north of Perth Street. Access to the subdivision is provided by two connections to Eagleson Road. Located at the boundary of the Village of Richmond, agricultural land is located to the north and east of the site. Adjacent properties which front onto Eagleson Road and Perth Street, located to the south of the subject lands, are primarily commercially zoned and operated. The Flowing Creek Municipal Drain is located to the west of the property, with residential development located on the far west side of the Municipal Drain.

The irregular parcel has an approximate area of 24.5 hectares (61 acres) with approximately 555 metres of frontage on Eagleson Road. The property is currently vacant and has been used as an agricultural field. A portion of the property is located within the floodplain; a cut and fill application has been filed in parallel with the Rideau Valley Conservation Authority to remove the subject lands from the floodplain.

The draft plan of subdivision application proposes the development of approximately 454 units, including detached, semi-detached and townhouse dwellings; a stormwater management pond and municipal park are also proposed as part of the application. All residential units are proposed on municipal services, with water service proposed through the installation of a new municipal well.

Related Planning Applications

D07-16-22-0006 (Plan of Subdivision)
D02-02-22-0024 (Zoning By-law Amendment)

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date a decision will be made by the Planning, Real Estate and Economic Development Department on the Plan of Subdivision application is September 29, 2022

The date the associated Zoning By-law Amendment application will be considered by the City’s Agriculture and Rural Affairs Committee, is to be determined. A Zoning By-law Amendment is typically not considered by the Agriculture and Rural Affairs Committee until the Plan of Subdivision has received Draft Plan Approval.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Land Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D07-16-22-0006 and/or D02-02-22-0024 in the subject line.
2. Attend the public meeting where this proposal will be discussed.
3. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
4. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
5. Should you have any questions, please contact me.

Sarah McCormick, Development Review Planner
Planning, Real Estate and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 24487
Sarah.McCormick@ottawa.ca

Modification du Règlement de zonage et plan de lotissement

Sommaire de la proposition

Propriétaire : 1470424 Ontario Inc.

N° de dossier : D07-16-22-0006 et D02-02-22-0024

Requérant : Fotenn Consultants Inc.

Date limite des commentaires : 16 août, 2022

Adresse du requérant : 396 rue Cooper

Urbaniste : Sarah McCormick

Courriel du requérant : posen@fotenn.com

Quartier : 21 – Rideau-Goulbourn

N° de tél. du requérant : (613)730-5709

Conseiller du quartier : Conseiller Moffatt

Emplacement du site

Partie du 2770 rue Eagleson

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu des demandes de modification du Règlement de zonage et d'approbation du plan de lotissement en vue de l'aménagement d'un lotissement résidentiel comprenant environ 454 logements consistant en un mélange d'habitations unifamiliales, d'habitations jumelées et d'habitations en rangée, un bassin de rétention des eaux pluviales et un parc municipal. Tous les logements bénéficieraient des services municipaux, les services d'eau étant fournis grâce à un nouveau puits municipal.

Détails de la proposition

Les terrains en question sont situés à l'angle nord-est du village de Richmond, du côté ouest du chemin Eagleson, au nord de la rue Perth. L'accès au lotissement se fera par deux voies de raccordement au chemin Eagleson. Des terres agricoles se trouvent au nord et à l'est de l'emplacement qui est sis à la limite du village de Richmond. Les propriétés adjacentes donnant sur le chemin Eagleson et la rue Perth se trouvent au sud des terrains visés et relèvent essentiellement d'une zone commerciale. Le drain municipal du ruisseau Flowing est situé à l'ouest de la propriété et un aménagement résidentiel se trouve à son extrême ouest.

Cette parcelle de forme irrégulière couvre une superficie d'environ 24,5 hectares (61 acres) avec une façade d'environ 555 mètres le long du chemin Eagleson. Le terrain est actuellement vacant et est utilisé comme terre agricole. Une partie de la propriété est sise dans la plaine inondable; une demande de déblai et de remblai a été déposée en parallèle auprès de l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau afin de retirer les terrains en question de la plaine inondable.

Dans la demande d'approbation du plan de lotissement provisoire, il est proposé d'aménager environ 454 logements consistant en des habitations unifamiliales, des habitations jumelées et des habitations en rangée, ainsi qu'un bassin de rétention des eaux pluviales et un parc municipal. Toutes les unités résidentielles bénéficieraient des services municipaux, les services d'eaux étant fournis grâce à la construction d'un nouveau puits municipal.

Demandes d'aménagement connexes

D07-16-22-0006 (Plan de lotissement)

D02-02-22-0024 (Modification du règlement de zonage)

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la Direction générale de la planification, des biens immobiliers et du développement économique rendra sa décision à l'égard de la demande d'approbation de plan de lotissement, est fixée au 29 septembre 2022

La date à laquelle la demande connexe de modification du Règlement de zonage sera examinée par le Comité de l'agriculture et des affaires rurales de la Ville, reste à déterminer. Une demande de modification du Règlement de zonage n'est généralement examinée par le Comité de l'agriculture et des affaires rurales que lorsque le plan de lotissement a été approuvé de façon préliminaire.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

Restez informé et participez

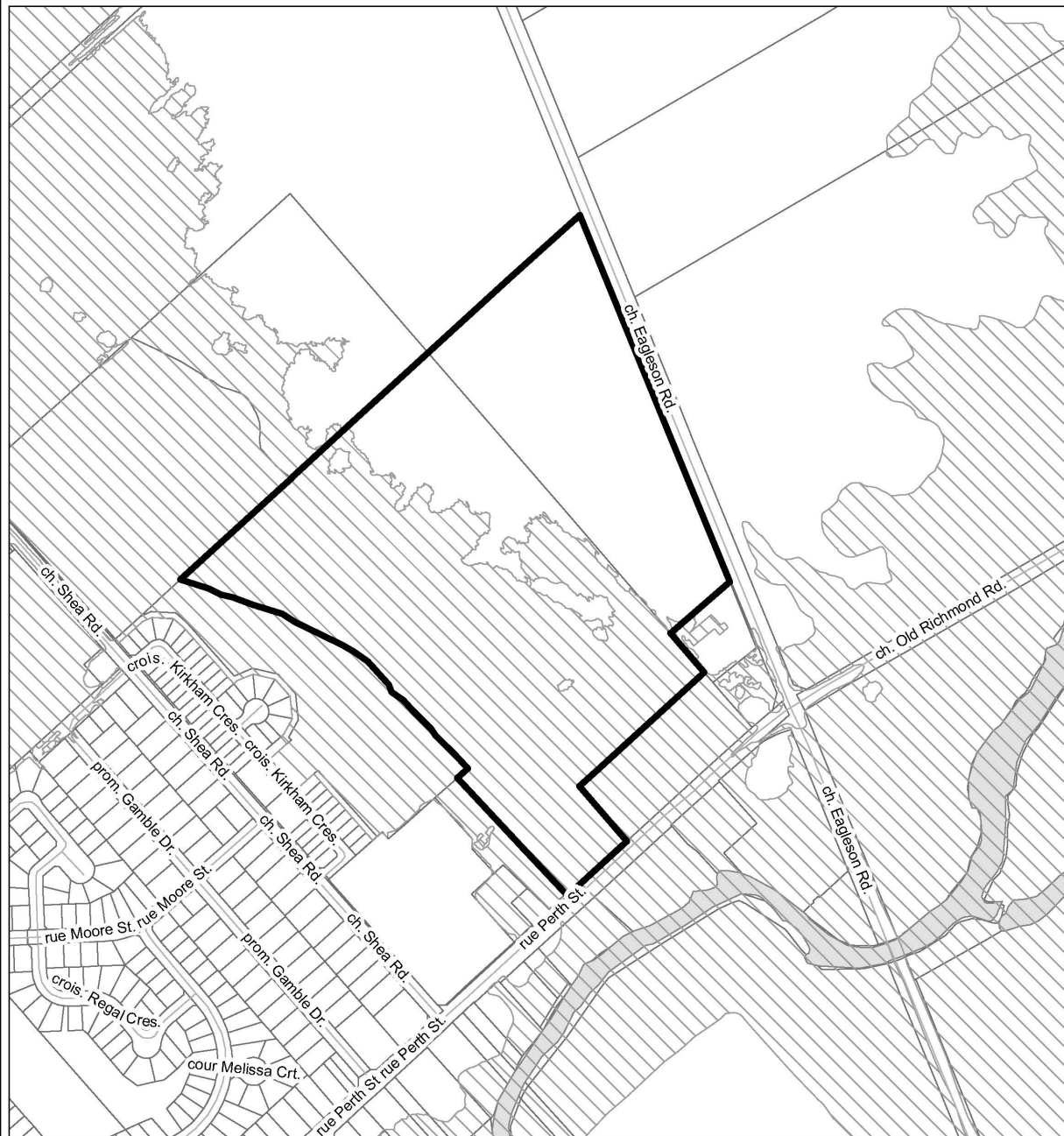
1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par la poste, soit en

m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D07-16-22-0006 et/ou D02-02-22-0024 dans la ligne objet.

2. Participez à la réunion publique où il sera question de cette proposition.
3. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **ottawa.ca/demdam**.
4. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
5. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Sarah McCormick, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, des biens immobiliers et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 24487
Sarah.McCormick@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING BY-LAW AMENDMENT / MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE PLAN OF SUBDIVISION / PLAN DE LOTISSEMENT	
D02-02-22-0024	22-0662-X		2770 chemin Eagleson Road
D07-16-22-0006			
I:\CO\2022\Zoning_Sub\Eagleson_2770		Existing Flood Plain (Section 58) / Plaine inondable (Article 58)	
<small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY</small>			
<small>©Les données de parcelles appartiennent à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE</small>			
REVISION / RÉVISION - 2022 / 07 / 13		<small>NOT TO SCALE</small>	